

Service de placement

Emploi campus UL

Offre 291394

Date limite : 2019-04-05
Prolongation

Auxiliaire de recherche - Horticulture ornementale

Université Laval

www.ulaval.ca (<http://www.ulaval.ca>)



UNIVERSITÉ
LAVAL

Session

Été 2019

Superviseur

Marie-Pierre Lamy

Lieu d'emploi

Jardin universitaire Roger-Van den Hende
Québec, Capitale-Nationale, Québec
Pavillon de l'Environnement

Nombre de postes

3

Nature du projet

Travail d'été avec l'équipe du Jardin universitaire Roger Van Den Hende sur les sites de la Société immobilière de Québec pour le maintien et l'entretien des collections végétales.

Fonctions

- apporter un soutien à l'équipe par la réalisation de tâches associées au projet
- faire des tâches reliées à l'entretien paysager : arrosage, tonte, plantation et désherbage

Exigences

- permis de conduire valide
- intérêt pour le travail à l'extérieur avec les végétaux
- intérêt pour le travail physique
- intérêt pour le travail en équipe
- bonne forme physique
- initiative et autonomie

- l'étudiant n'a pas à être inscrit à un nombre minimal de crédits en autant qu'il était inscrit à un minimum de 6 crédits à la fin de la session précédente

Conditions

Cet emploi est conditionnel à l'obtention d'une subvention

Secteurs d'activité

- Agronomie
- Horticulture
- Biologie
- Géographie
- Aménagement et environnement forestiers

Cycles ciblés

1^{er} cycle

Dates

Date de début : 2019-05-06

Date de fin : 2019-08-25

environ 16 semaines

Heures de travail

35 heures par semaine

(environ 560 heures)

Précision sur l'horaire et les périodes de travail

- du lundi au vendredi de 7h30 h à 15 h 30

- les fins de semaine à l'occasion

Salaire

	Salaire horaire	Vacances	Congés fériés	Assurances	Salaire
Auxiliaire de 1er cycle	15,00 \$/h	1,05 \$/h	0,54 \$/h	0,30 \$/h	16,89 \$/h

Horaire

Temps plein

Durée

Temporaire

Été

Précisions pour postuler

Documents requis

- Lettre de présentation

- Curriculum vitæ

Valorisant la diversité, l'Université Laval invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées. La priorité sera toutefois accordée aux personnes ayant le statut de citoyen canadien ou de résident permanent.

** Le générique masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte. Cet emploi est offert également aux hommes et aux femmes.